

NEUTRALITÉ ET TERRITOIRES

UN CADRE D'ACTION COLLECTIF POUR LA NEUTRALITÉ CARBONE EN FRANCE

Programme du webinaire

Introduction

Par César Dugast (Carbone 4) – 5 min

Contexte de l'étude

Par Fanny Fleuriot (ADEME) – 10 min

Messages clés du rapport

Par Florian Zito et César Dugast (Carbone 4) – 25 min

Conclusion

Par Tatyana Vassilevskaya (Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts) – 5 min

Questions-réponses

15 min

Le rapport se structure autour de deux grandes questions

- 1.** Si la notion de net zéro / de neutralité carbone n'a de sens qu'à l'échelle **planétaire** ou **nationale**, de quelle manière les **territoires infra-nationaux** (Régions, EPCI, communes...) peuvent-ils s'emparer du sujet ?

- 2.** Comment **articuler efficacement** l'**action climat des territoires, de l'État et des entreprises** en vue d'atteindre collectivement l'objectif national de neutralité carbone en 2050 ?

Contexte de l'étude

La neutralité carbone : de quoi parle-t-on ?

Fanny FLEURIOT – ADEME

Animatrice Comptabilité Carbone

Pôle Trajectoires, Direction Adaptation, Aménagement et Trajectoires Bas Carbone

Messages clés du rapport

*Réconcilier les ambitions de neutralité carbone
au service du net zéro collectif*

César DUGAST – Carbone 4

Responsable du Pôle Neutralité Carbone

Florian ZITO – Carbone 4

Consultant

Messages clés du rapport

*Réconcilier les ambitions de neutralité carbone
au service du net zéro collectif*

Méthodologie

1. Etat des lieux
2. Agir pour la neutralité carbone locale
3. Faire atterrir la neutralité des entreprises et des territoires

Méthodologie

- Ce rapport a été rédigé par Carbone 4 en collaboration avec :
 - **l'ADEME** (Fanny Fleuriot, Gérald Lalevée)
 - **France Stratégie** (Bérengère Mesqui, Julien Fosse, Marie Degrémont)
 - **la Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts** (Tatyana Vassilevskaya)
 - **Transdev Ile-de-France** (Alain Pittavino)
- Une cinquantaine d'entretiens avec divers membres d'organisations publiques et privées ont été menés. Les propositions contenues dans ce rapport n'engagent aucunement les positions de chacune d'elles.

Entreprises

Arkose
Burgeap
EcoAct
La Poste
Petzl
Primagaz
Quattrolibri
Rouge Vif Territoires
SNCF
Transdev Ile-de-France
Triballat-Noyal
Veolia

Organismes

2050 Pathways
ADEME
Banque des Territoires (x4)
CEREMA
Climate Chance
Comité 21
CESE
DGEC
Enerdata
EpE
Fondation Nicolas Hulot
GREC SUD
Haut conseil pour le climat
I4CE
IDDRI
Institut Rousseau
La Fabrique Ecologique
négaWatt
ONF
RAC
WBCSD

Territoires

Agence de Développement pour la Normandie
Agence Parisienne du Climat
Atmo Grand-Est
Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement
CERDD Hauts-de-France
DREAL Nouvelle-Aquitaine
FNCF
La Rochelle - Atlantech
Pays d'Arles
Pays d'Évian
Pays du Mans
région Auvergne-Rhône-Alpes
Région Bretagne
Région Ile-de-France
Région Nouvelle-Aquitaine
Région Occitanie
Ville de Paris

Messages clés du rapport

*Réconcilier les ambitions de neutralité carbone
au service du net zéro collectif*

Méthodologie

1. Etat des lieux

2. Agir pour la neutralité carbone locale

3. Faire atterrir la neutralité des entreprises et des territoires

I. Etat des lieux

A/ Des ambitions de neutralité carbone hétérogènes

- Le net zéro est un **attracteur important**, doté d'une force « marketing » indéniable, mais dont l'ambition est encore trop hétérogène entre les acteurs, en particulier les territoires et les entreprises.
- Surtout, leur compatibilité avec l'objectif planétaire de « neutralité carbone » n'est pas toujours garantie.

	Monde	France	Territoires (Régions, Départements, EPCI...)	Organisations
A/ Définition de l'objectif de neutralité carbone	<p>GIEC, Accord de Paris Equilibre émissions-absorptions à l'échelle de la planète</p>	<p>Loi énergie-climat (2019), Stratégie nationale bas-carbone (2020) Equilibre émissions-absorptions à l'échelle du territoire français (Non-prise en compte des émissions importées)</p>	<p>Définitions hétérogènes La compatibilité de l'ambition avec l'objectif de l'échelon supérieur (national, mondial) n'est pas systématiquement prise en compte</p>	<p>SBT, NZI, PAS2060 Définitions hétérogènes sur le périmètre d'émissions, l'ambition de réduction, la place de la compensation carbone et les indicateurs à prendre en compte (émissions, absorptions, évitements) La compatibilité avec l'objectif de l'échelon supérieur (national, mondial) n'est pas systématiquement prise en compte</p>

■ Très avancé
 ■ Avancé
 ■ Manque de maturité
 ■ Non mature

I. Etat des lieux

B/ Des méthodes de mesure des émissions et puits pas toujours matures

- Les indicateurs à suivre ne sont pas forcément connus et partagés :
 - **La mesure des émissions** est parfois incomplète ;
 - **La mesure des puits** n'est pas systématique ;
 - **La mesure des émissions évitées** des entreprises est encore trop utilisée à des fins de greenwashing
- Par ailleurs, les **méthodologies de mesure** ne sont pas suffisamment harmonisées :
 - Côté territoires, les Observatoires régionaux ne mesurent pas (encore) selon des méthodes communes ;
 - Côté entreprises, les méthodes de calcul des puits et des émissions évitées sont peu matures.

	Monde	France	Territoires (Régions, Départements, EPCI...)	Organisations
B/ Mesure sur les indicateurs pertinents	GIEC, Global Carbon Project Mesure des émissions et absorptions à l'échelle planétaire	Inventaire national CITEPA Mesure des émissions et absorptions à l'échelle française. (Non-prise en compte des émissions importées)	Méthodes non harmonisées. Observatoires propres à chaque Région	Très bonne maturité des méthodes de comptabilité d'émissions carbone (ISO 14064, GHG Protocol, Bilan GES...). Maturité faible pour les méthodes de comptabilité des absorptions, et des émissions évitées par les produits et services

■ Très avancé ■ Avancé ■ Manque de maturité ■ Non mature

I. Etat des lieux

C/ À toutes les échelles, des feuilles de route trop peu ambitieuses

- Afin d'être féconds, les plans d'actions gagneraient:
 - à être plus **opérationnels et harmonisés** ;
 - à être adossés à des **mécanismes de contrôle** plus stricts des engagements.

	Monde	France	Territoires (Régions, Départements, EPCI...)	Organisations
C/ Plans d'action et pilotage	NDCs non harmonisés. Somme des ambitions nationales pas à la hauteur de l'Accord de Paris	Feuille de route claire (SNBC) mais non contraignante	Définition des feuilles de route (SRADET, PCAET...) en concertation avec les acteurs de chaque territoire, mais absence d'harmonisation de ces plans en termes d'indicateurs et leviers	ACT, NZI Grande hétérogénéité des démarches de neutralité des entreprises.

Très avancé Avancé Manque de maturité Non mature

Messages clés du rapport

*Réconcilier les ambitions de neutralité carbone
au service du net zéro collectif*

Méthodologie

1. Etat des lieux

2. Agir pour la neutralité carbone locale

3. Faire atterrir la neutralité des entreprises et des territoires

II. Agir pour la neutralité carbone à l'échelle locale

Comment se saisir de la neutralité carbone en tant que territoire ?

Pour les territoires, le bon objectif n'est pas forcément celui de leur propre neutralité carbone (équilibre émissions/puits local), mais plutôt :

- un objectif qui porte la **réduction des émissions** et de **développement des puits au maximum des capacités du territoire**, identifiées avec les parties prenantes locales
- un objectif qui apporte **une juste contribution à l'atteinte de l'équilibre zéro émission nette de la France**, dans la logique d'un juste partage de l'effort.



II. Agir pour la neutralité carbone à l'échelle locale

Etape 1 : établir le diagnostic carbone du territoire

- Quantifier les grandes sources d'émissions et absorptions du territoire. Raisonement en inventaire *a minima*, et si possible en empreinte
- S'appuyer sur les données existantes au sein des différents observatoires régionaux de l'énergie et du climat (OREC)

Etape 2 : définir les bons objectifs de réduction et de séquestration du territoire

- Les bons objectifs sont ceux:
 - Qui poussent tous les potentiels de réduction / séquestration au **maximum**
 - Qui se veulent cohérents avec le plan climat de l'échelon territorial supérieur

Etape 3 : identifier les solutions pratiques en concertation avec les acteurs du territoire

- Les **consultations citoyennes** devront occuper une place prépondérante
- L'implication d'autres parties prenantes (élu.es, services techniques, représentations professionnelles, etc.) garantit une pertinence maximale du plan d'action et une plus forte acceptabilité

Messages clés du rapport

*Réconcilier les ambitions de neutralité carbone
au service du net zéro collectif*

Méthodologie

1. Etat des lieux

2. Agir pour la neutralité carbone locale

3. Faire atterrir la neutralité des territoires et des entreprises

État - Territoires

Entreprises - Territoires

III. Faire *atterrir* la neutralité des entreprises et des territoires

A. Territorialiser la stratégie de neutralité nationale

État – Territoires : Faciliter le dialogue entre la SNBC et les plans climat territoriaux

- Pour coupler l'action climat des territoires avec l'ambition nationale, nous proposons **la création d'une instance de dialogue entre les Régions et l'État sur les questions climat.**
- Intérêt : **s'assurer que la somme** des plans climat locaux soit cohérente avec le plan climat national (SNBC), tout en maintenant l'idée de la co-construction de ces plans au niveau local. Son fonctionnement pourrait s'inspirer des COP.
- Il s'agit de **faire atterrir le concept de neutralité carbone nationale, en l'ancrant aux territoires.**



Messages clés du rapport

*Réconcilier les ambitions de neutralité carbone
au service du net zéro collectif*

Méthodologie

1. Etat des lieux

2. Agir pour la neutralité carbone locale

3. Faire atterrir la neutralité des territoires et des entreprises

État - Territoires

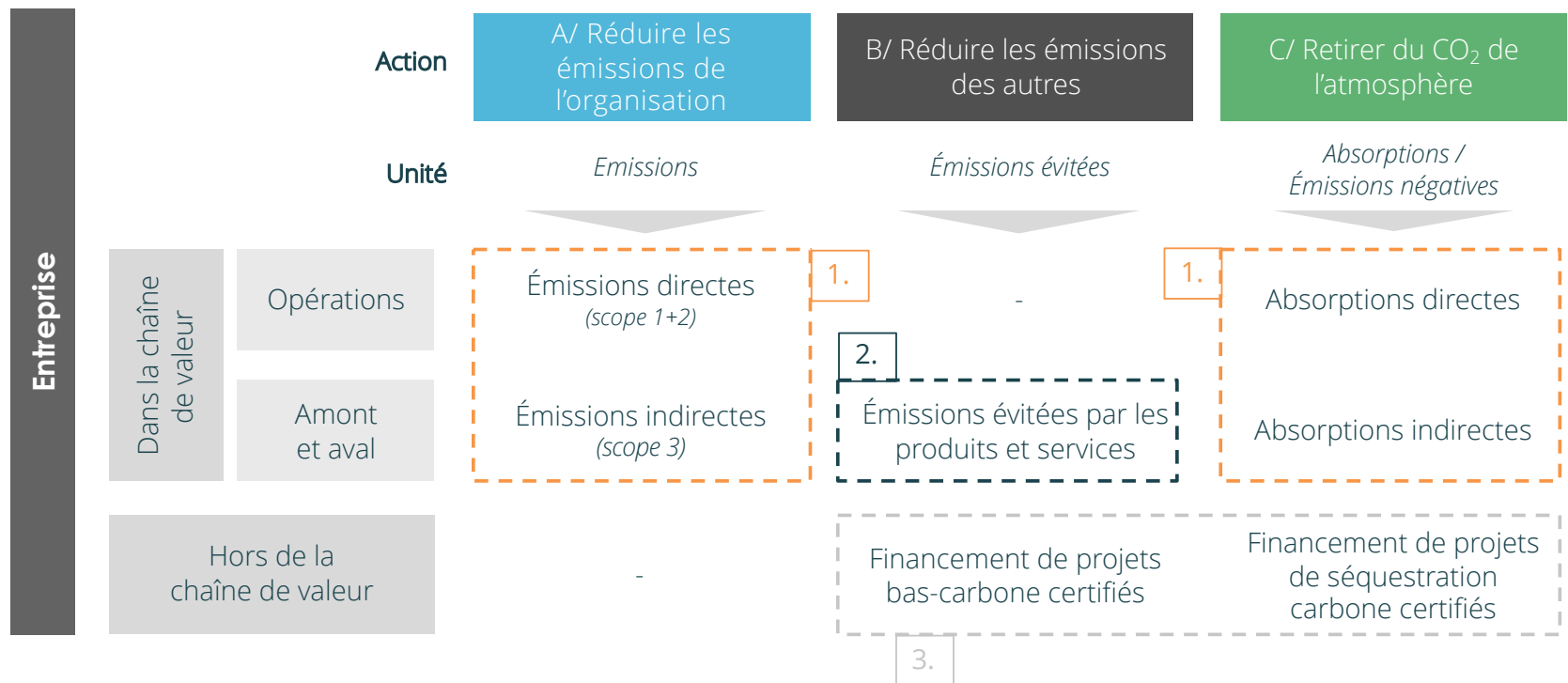
Entreprises - Territoires

III. Faire *atterrir* la neutralité des entreprises et des territoires

B. Territorialiser la neutralité des entreprises

Territoires – Entreprises : Aligner les objectifs climat des entreprises et les stratégies de neutralité des territoires

Rappel : l'action climat des entreprises selon Net Zero Initiative (NZI)

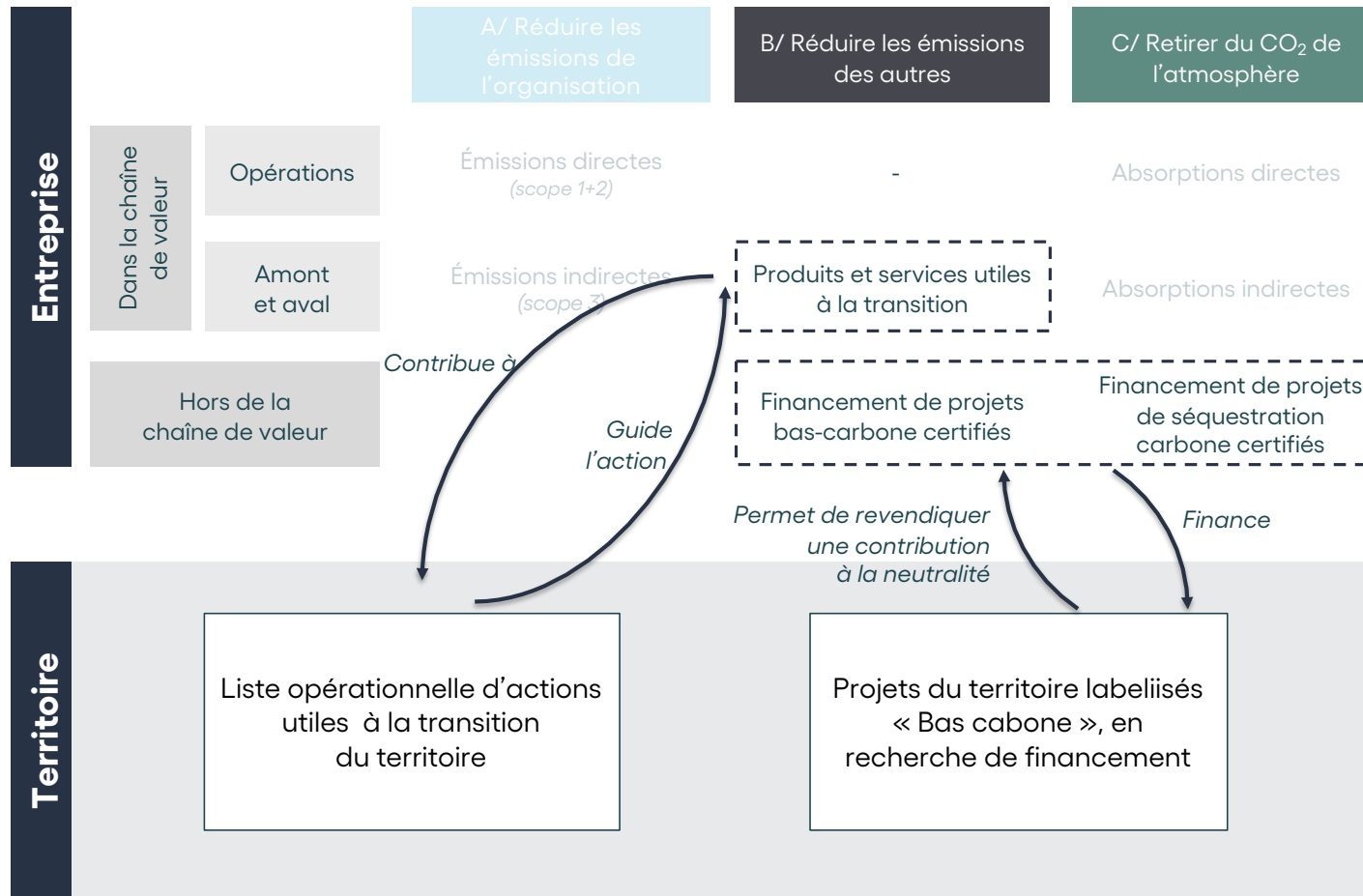


1. Stratégie climat de l'organisation
2. Émissions évitées par les produits et services
3. Financement de projets carbone certifiés

III. Faire atterrir la neutralité des entreprises et des territoires

B. Territorialiser la neutralité des entreprises

Entreprises et territoires peuvent nourrir leurs ambitions respectives



L'action de l'entreprise sur ses produits et services doit répondre à des besoins concrets du territoire ; le financement de l'entreprise à des projets climat doit se faire à des montants cohérents avec les besoins exprimés par le territoire.

III. Faire *atterrir* la neutralité des entreprises et des territoires

B. Territorialiser la neutralité des entreprises

Territoires – Entreprises. Créer des espaces de collaboration : les hubs régionaux du climat

Afin qu'entreprises et territoires travaillent de manière coordonnée, des espaces de collaboration et de dialogue peuvent être créés pour :

- **faire correspondre les solutions vendues par les entreprises** avec les besoins exprimés par les territoires dans leurs plans climat ;
- **flécher les financements des entreprises** sur les projets bas-carbone du territoire.

Ces espaces permettraient :

- aux territoires de maximiser leurs chances d'atteindre leurs objectifs climat
- aux entreprises de valoriser une contribution utile à la transition écologique de la France et de ses territoires

III. Faire *atterrir* la neutralité des entreprises et des territoires

Synthèse

Vers un observatoire national de la neutralité carbone ?

Une nouvelle instance pourrait être chargée :

- **[État-Territoires]** D'être **garante du bon dialogue** entre l'échelon national (SNBC) et les échelons Régionaux, de manière à assurer la cohérence d'ensemble des plans climat.
- **[Entreprises-Territoires]** De veiller au **bon fonctionnement des hubs régionaux du climat**.
- **[État-Entreprises]** D'évaluer le **bon alignement de l'action climat des entreprises vis-à-vis des objectifs climat collectifs**. Cet observatoire pourrait délivrer un « score climat » à chaque entreprise.

Messages clés

Messages clés

TERRITOIRES

Les territoires n'ont pas à rechercher « leur » neutralité, mais plutôt leur contribution adéquate et juste à l'atteinte de la neutralité du territoire national

Concrètement, chaque territoire doit **se fixer un double objectif de réduction d'émissions et de séquestration carbone poussant le potentiel au maximum des capacités**, et en ligne avec la SNBC.

ETAT/ TERRITOIRES

Le dialogue entre les échelons national et territorial peut être renforcé sous la forme d'une **instance de dialogue Etat-Régions** visant à harmoniser les SRADDET et faire en sorte que leur somme reboucle bien avec la SNBC.

ENTREPRISES/ TERRITOIRES

Les entreprises doivent mettre leurs objectifs de neutralité carbone au service des territoires. Leurs **produits et services** doivent contribuer aux plans climat des Régions, et leurs **financements** peuvent être fléchés sur des projets bas-carbone locaux, via le Label bas carbone.

La création de **hubs régionaux du climat** est proposée afin de faciliter les liens entre entreprises et territoires

ETAT/ ENTREPRISES

La création d'un **observatoire national de la neutralité**, visant à contrôler la contribution des acteurs privés et des territoires à l'objectif national, est proposée.

Conclusion

Tatyana Vassilevskaya

Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts)

Questions / Réponses

NEUTRALITÉ ET TERRITOIRES

UN CADRE D'ACTION COLLECTIF POUR LA NEUTRALITÉ CARBONE EN FRANCE